

Rabat, le 12 janvier 2026

Mounir LAOUYEN
Directeur du Centre d'Études Arabes

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les chef(fe)s d'établissement
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs d'école

Objet : Calendrier et modalités d'aménagement de l'enseignement de la langue arabe 2026-2027

▪ **Modalités :**

Les demandes d'aménagement de l'enseignement de la langue arabe (LV2 et LVB) sont traitées via le Portail EFM <https://my.efmaroc.org/portail/>

Les élèves concernés par cette procédure sont ceux en CM2, en collège et en 2de dans l'année en cours.

▪ **Calendrier :**

Date à retenir	Libellé
Du 16 février au 20 mars 2026	Saisie des demandes par les parents via le portail.
Du 21 mars au 20 avril 2026	Finalisation et validation des dossiers par les directeurs d'école et chefs d'établissement (Avis, bulletins, PAP, PPS).
13 mai 2026	Réunion de la commission
Fin mai 2026	Mise à disposition des réponses sur le portail pour les directeurs, chefs d'établissement et les parents des élèves.

N.B : Les élèves de CM2 bénéficiant déjà d'un aménagement sont également concernés par la procédure.

Je vous remercie d'informer les parents des modalités et du calendrier à respecter.

Directeur du Centre d'Études Arabes